

Incidences du trait phonologique de durée vocalique sur la prosodie du français québécois

Laurent Santerre

Département de linguistique
Université de Montréal (Québec) H3C 3J7

Abstract

The main prosodic differences between Quebec French and French from France originate in the vocalic system. Quebec French retains the old system of long and short vowels in which the distinctive feature of duration is imposed on morphology, independently of degree of stress and syllabic derivation. This durational contrast creates rhythm that excludes syllabic isochronism. In Quebec French, in an intonational stretch of two consecutive syllables, both syllables can be optionally stressed by using different means (intonation and duration) apparently freely distributed.

Introduction

On peut penser que les règles prosodiques liées à la syntaxe et à la sémantique ont des chances d'être communes aux différents dialectes français, tandis que celles qui sont régies plus étroitement par la phonologie, la phonétique et la pragmatique sont plus spécifiques; c'est le cas pour ce qui est du français québécois. Par contre, les règles prosodico-syntaxiques, prosodico-sémantiques et rythmiques que Mario Rosi (1985 et 1987) a formulées à partir d'exemples de français de Paris, sont communes au français des deux côtés de l'Atlantique.

Ces règles sont assez générales pour avoir un statut phonologique aux frontières des principaux constituants syntaxiques. Les intonèmes continuatifs ou conclusifs se retrouvent aux mêmes frontières au Québec et en France; c'est le cas des /CT/, /ct/, /CC/, /cc/ /paR/, même s'ils ne se réalisent pas nécessairement en surface phonétique par les mêmes variations paramétriques. Les

règles rythmiques et d'ajustement peuvent rendre compte des nombreuses variations phonétiques liées au style, au débit, avec une certaine liberté laissée à la spontanéité des locuteurs.

Particularités prosodiques

Les particularités prosodiques que je signale ici tiennent au système phonologique des voyelles longues et brèves que les Québécois ont en bonne partie hérité de l'ancien système vocalique du français de l'Île-de-France. La durée phonologique omniprésente dans le français québécois a des incidences sur les modes de réalisations phonétiques de l'accentuation, noeud du système prosodique, sur l'organisation temporelle à l'intérieur de la syllabe et du mot, sur la rythmique non isochronique de la phrase et sur le placement des accents secondaires dans l'énoncé. Je me limiterai ici au rôle de la durée dans l'accentuation.

Voyelles longues et voyelles brèves

Des 17 voyelles phonologiques du français québécois, huit sont longues par nature et neuf ne le sont pas. Ces longues sont : /ɔ/ de *fête* opposé à la brève correspondante /e/ de *faites*; le /a/ de *pâte* opposé à la correspondante /a/ de *patte*; le /o/ de *côte* opposé à la brève /ɔ/ de *cote*; le /ø/ de *jeune* opposé à la brève /œ/ de *jeune*; dans ce groupe de voyelles orales, l'opposition de durée s'ajoute à l'opposition de timbre et ne peut être neutralisée. Les quatre voyelles nasales sont aussi longues par nature (Santerre 1974).

Ces huit voyelles longues par nature s'allongent peu par coarticulation avec les constrictives sonores qui les entravent et elles se laissent peu abrégées par les occlusives sourdes (Santerre 1987) [2]. Les voyelles brèves sont indifférentes au trait phonologique de durée, mais elles sont considérablement allongées et abrégées par coarticulation consonantique; ce sont les voyelles hautes /i, y, u/ et les quatre brèves /ɛ, a, ɔ, œ/ opposées aux quatre longues orales; deux voyelles, le /e/ et le /ø/, ne se trouvent pas en syllabe entravée.

La rencontre dans la rime des sept voyelles brèves avec les codas allongeantes, ou abrégeantes, ou indifférentes (occlusives sonores et constrictives sourdes) occasionne la production de trois groupes de syllabes caractérisées par leur durée spécifique (Santerre 1987) [1]. De même, la rencontre dans la rime des huit voyelles longues par nature avec les trois classes de consonnes engendrent des groupes de syllabes plus ou moins longues.

Les rapports de durée

Le rapport de durée des voyelles brèves et des voyelles longues ou allongées est considérable en québécois. Toutes choses égales d'ailleurs, il peut varier de 1,5 à 3 et même beaucoup plus; parce que les voyelles hautes en dehors de l'accent peuvent être syncopées ou très abrégées, elles ne représentent qu'une faible fraction de la durée d'une longue; ainsi le [j] de *comité* peut faire de 0 à 5 ou 6 cs, tandis que le [ã] de *commenter* peut faire 12 à 20 cs. Ces rapports ne sont qu'indicatifs. Les voyelles hautes, en s'abrégeant ou en se syncopant en dehors de l'accent, abrègent et même font disparaître une syllabe, ce qui oblige les syllabes voisines à s'allonger pour intégrer les consonnes laissées sans noyau vocalique (Archambault 1985, J.-F. Couturier, recherche de doctorat en cours).

Durée morphologique lexicale

Les syllabes à noyau long par nature qui constituent des morphèmes lexicaux fréquents gardent leur durée vocalique caractéristique, même quand elles entrent en composition avec d'autres syllabes pour former des lexèmes; et dans ce cas, la coupe

morphologique peut avoir priorité sur la coupe syllabique dans la prononciation. Exemple : les morphèmes longs *tête* /tɛt/ et *pâte* /pat/ se prononcent en respectant la durée et l'entrave dans : *tête à l'envers* /tɛt a.../ et *pâte à tarte* /pat a.../ au lieu de /tɛ ta.../ et /pa ta.../. *Entêté* et *empâté* se prononcent /ã tɛ te/ et /ã pa te/ et jamais /ã te te/ ni /ã te te/ ou /ã pa te/ ni même avec un /a/ abrégé. En québécois, les longues par nature conservent leur durée pertinente même en syllabe libre et en dehors de l'accent (Santerre 1990) [1]. Il est à remarquer que les morphèmes à noyau bref allongé par coarticulation n'ont pas cette priorité de la coupe morphologique sur la coupe syllabique. Exemple: *sage* /saz/ a un noyau allongé qu'on ne trouve pas dans *sagesse* /sazɛs/ à cause de la dérivation syllabique, mais qu'on retrouve dans *sagement* /saz mã/.

La durée dans la morphologie verbale

À la faveur des fusions vocaliques qui mettent en cause les flexions verbales, les contractions vocaliques sauvent les marques morphologiques de temps au moyen de la durée distinctive. Dans un test au moyen de phrases synthétisées, j'ai fait varier la durée vocalique dans la syllabe [ta] de /je ta po/ "Il est à Pau". Une certaine d'étudiants québécois ont perçu le *présent* quand le /a/ était bref, et l'imparfait quand il était long. L'explication réside dans la durée qui représente la fusion des deux voyelles sous-jacentes de *Il était à Pau* [je tea po] -> [je ta: po]; quand on allonge le /e/ de /je/, on fait surgir au niveau phonologique la représentation des deux voyelles sous-jacentes de *Il a été à Pau* /jae tea po/ -> [je: ta: po], soit le passé composé. Ce test a été réussi presque sans exception par les Québécois, et n'a reçu que des réponses au hasard de tous les autres francophones présents (Santerre 1981).

Traces d'une ancienne durée

J'ai fait passer un autre test tout récemment sur la distinction de phrases "homophones" comme : "J'ai fait une partie d'échecs ce matin" et "J'ai fait une partie des chèques ce matin". Ces phrases lues par un locuteur parisien ont été complètement

confondues par quinze auditeurs québécois; lues par un locuteur montréalais, elles ont été distinguées à 77%. Les mesures montrent que la durée des syllabes morphologiques autonomes sont significativement plus longues en québécois. Il ne s'agit pas d'un allongement accentuel, mais d'une trace de la durée liée aux articles contractés (des = de les). Dell (1984, p. 100) dit qu' "il ne semble pas qu'on puisse jamais marquer une opposition de longueur en syllabe inaccentuée". C'est sans doute le cas en français de Paris; en québécois la durée garde encore souvent sa pertinence même en dehors de l'accent.

Ces considérations ont pour but de bien établir le fondement phonologique et morphologique de la durée en québécois, durée qui a une incidence considérable sur la prosodie. La durée en français de Paris n'a pas ce statut fondamental; elle est seulement physiquement conditionnée par l'accentuation et par la coarticulation consonantique. Elle ne met pas en oeuvre comme en québécois une commande phonologique de production et de détection qui renforce l'effet mécanique involontaire.

Incidences de la durée sous-jacente sur l'accentuation

Je prendrai mes exemples dans l'intéressant article de Dell (1984) Les intuitions phonologiques de l'auteur sont illustrées par une centaine de phrases que je lui ai demandé d'enregistrer en studio. Un certain nombre de ces phrases ont été soumises à des tests de perception auprès d'auditeurs, aussi bien français que québécois; elles ont été difficilement distinguées par les uns et par les autres. L'analyse prosodique instrumentale et psychoacoustique rend bien compte des cas de confusion: l'accentuation de Dell a été réalisée dans ces enregistrements presque exclusivement par l'intonation.

Pour des raisons d'eurythmie, Dell déplace l'accent 2 dans (a) et (b):

(a) La faux sert à faucher l'oseille

0 2 0 0 0 0 0 1 (2-6)

(b) La faux sert à faucher l'oseille

0 0 2 0 0 0 0 1 (3-5)

Comme le prévoit l'auteur, (b) devient homophone de (c): "la faussaire a fauché l'oseille".

Dans un test de compréhension auprès de seize Québécois étudiants de phonétique, (a) a été entendu comme la faux par tous, (b) ne l'a été que par un seul. L'explication se trouve dans le fait que Dell (p. 88) est obligé de désaccentuer faux parce qu'il accentue la syllabe suivante sert. La même phrase prononcée par des Québécois, qui déplacent aussi l'accent sur sert, ne change pas de sens, parce que faux conserve une durée qui sauve son statut de syntagme nominal sujet. L'accent de faux est fait par la durée et celui de sert est fait par l'intonation. Selon Dell, une règle de non-contiguïté accentuelle dans un même tronçon intonatif interdit d'accentuer en français deux syllabes consécutives. C'est sans doute parce que le larynx n'a pas le temps de faire les ajustements nécessaires pour réaliser deux intonèmes distincts sur des voyelles voisines. Dans un dialecte qui table aussi bien sur la durée que sur le Fo pour faire l'accentuation, rien n'empêche le locuteur de faire deux accents consécutifs pourvu qu'ils soient réalisés par des paramètres différents (Santerre 1990) [2].

La règle d'allongement de Dell

Dell (p.100) reconnaît que des phrases homophones comme (a) et (b) peuvent être distinguées par l'allongement d'une syllabe accentuée.

(a) Des dés odorants,

0 2: 0 0 1

(b) des déodorants

0 2 0 0 1

Cette règle stipule qu'on allonge facultativement la syllabe finale d'un mot accentuable, mais non pas la syllabe prépondérante des mots féminins qui est suivie d'un e muet, comme parle. C'est pourquoi Dell allonge l'accent secondaire dans (d) et non dans (c):

(c) ce - lui qui par-le coud

3 0 0 2 0 1

Fo: 153 151 120 176 135 112

Durée 154 149 137 257 102 200

(d) ce - lui qui part le coud

3 0 0 2: 0 1

Fo: 149 154 140 185 126 124

Durée 143 157 153 336 112 202

L'écoute et les mesures révèlent que Dell accentue 2 par l'intonation seulement dans (c), et par l'intonation et la durée dans (d); 257 ms ne suffisent pas à faire sentir une durée ajoutée à la syllabe de trois phonèmes en (c).

En français québécois, la contrainte des mots féminins et celle de la non-contiguïté accentuelle me semblent respectées uniquement dans l'élocution très soignée de la lecture littéraire et du théâtre classique. C'est pourquoi un locuteur québécois peut réaliser couramment l'accent 2 dans (c) et (d) principalement au moyen de la durée et accessoirement au moyen de l'intonation.

(c) ce - lui qui parl' coud

0 3 0 2: 1

Fo: 124 156 (sourd) 139 105

Durée 136 211 150 369 240

(d) ce - lui qui par-le coud

0 3 0 2: 0 1

Fo: 127 151 (sourd) 140 111 110

Durée 150 209 132 303 129 224

Remarque: ici ce n'est pas l'écart du Fo sur la syllabe accentuée qui fait remarquer l'intonation sur 2, mais le long glissando vers la syllabe suivante.

On peut dire en québécois, sans se soucier de la contiguïté accentuelle:

Celui qui part coud

0 3 0 2: 1

Dans la lecture de la phrase suivante, aucun locuteur québécois n'a fait entendre roucoulent, comme le fait Dell: "Les seaux de l'élève roux coulent".

Conclusion

Si une relative isochronie syllabique dans le langage des Parisiens peut être contestée, à combien plus forte raison se trouve-t-elle exclue de celui des Québécois. En France, la durée phonologique comme trait distinctif des voyelles est perdue, même si on peut encore en entendre des traces. Le français québécois, au contraire, est obligé à une organisation temporelle complexe des syllabes pour respecter les durées imposées par le système phonologique. Sa démarche rythmique se rapproche de l'anglais américain dont le système vocalique exploite l'opposition de durée et de timbre.

On comprend facilement que le trait de durée, qui est incontournable aux niveaux phonologique et phonétique, conserve ses droits jusque dans la morphologie et s'impose dans le rythme des énoncés et dans les formes de l'accentuation en québécois.

Références

- Archambault, D. (1985). *Production et perception de réductions de surface en français québécois*. Thèse de Ph.D. Université de Montréal.
- Dell, F. (1984). "L'accentuation dans les phrases en français". Dell, Hirst et Vergnaud, *Forme sonore du langage*. Hermann, p. 65-122.
- Rossi, M. (1985). "L'intonation et l'organisation de l'énoncé". *Phonetica* 42 : 135-153.
- Rossi, M. (1987). "Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage? Etudes de linguistique appliquée, no 66 Didier Erudition.
- Santerre, L. (1974). "Deux /E/ et deux /A/ phonologiques en français québécois". *Le français dans la région de Montréal*. Cahier de linguistique, no 4, p 117-145. Presses de l'Université du Québec.
- Santerre, L. et J.-L. Chandon, (1981) "Duration distinguishes tenses in Montreal French". Actes du Symposium Prosodie, p. 28-41. Ph. Martin éd., University of Toronto.
- Santerre, L. (1987)[1]. "Systématique des durées dans les rimes à voyelles longues et brèves par nature". Actes du XIe Congrès Intern. des Sciences Phonétiques. Tallinn, vol. 5, p. 126-129.
- Santerre, L. (1987)[2] "Durées systématiques dans les rimes VC en fonction des segments et de l'accent". Actes des XVI^e J.E.P., Société française d'acoustique, p. 229-232.
- Santerre, L. (1990)[1]. "La désaccentuation des rimes à noyau bref ou long". Actes des XVII^e J.E.P. Université de Montréal, p. 12-14.
- Santerre, L. (1990)[2]. "La condition de non-contiguïté accentuelle en français; la théorie et la pratique". *Revue québécoise de linguistique*, vol. 19, p. 39-57.